

Afin d'optimiser le suivi des programmes personnalisés de réussite éducative, nous vous proposons, en plus de l'heure passée avec un professeur référent, de confier à chaque élève bénéficiant d'un PPRE, une fiche de suivi des compétences à acquérir.

Il s'agit de mettre en place une fiche qui permette à chaque intervenant (enseignants, assistants pédagogiques, étudiants, éducateurs) de savoir quelles sont les compétences (transversales, en maîtrise de la langue et mathématiques) à développer chez cet élève.

Ces différentes compétences à acquérir sont des priorités fixées par le conseil de classe et destinées à mettre l'élève en situation de réussite et prêt à développer une autre compétence.

Cette fiche de suivi PPRE circulera comme une fiche de suivi de vie scolaire. L'élève la montrera à chaque intervenant qui la renseignera en fin de séance. Toutes les compétences ne sont pas mises en œuvre à chaque séance. Lorsque l'une d'elle l'est, il peut le signaler et apporter une précision s'il le souhaite : a-t-elle été mise en œuvre ou non, positivement ou non, y-a-t-il eu réussite ou non... ?

L'objectif de cette fiche est que l'ensemble des intervenants aient une plus grande lisibilité des PPRE et qu'ainsi les élèves réussissent à développer une compétence puis une autre, puis une autre...

Par ailleurs, l'arrivée à grands pas du socle commun de compétences et du livret l'accompagnant nous amène à davantage raisonner en termes de compétences. Vous trouverez donc ci-joint : un exemple de fiche de suivi PPRE, un récapitulatif théorique sur la notion de compétences.

3 mars 2008

Maurice Melchior et Anne Boyard

Qu'est-ce qu'une compétence ?

La notion de compétence est assez complexe pour que nous nous permettions de faire appel à des pédagogues éclairés !

Selon Perrenoud : « Une compétence est une capacité d'action efficace face à une famille de situations qu'on arrive à maîtriser parce qu'on dispose à la fois des connaissances nécessaires et de la capacité à les mobiliser à bon escient, en temps opportun, pour identifier et résoudre de vrais problèmes. »

Selon Meirieu : « Une compétence est un savoir identifié mettant en jeu une capacité dans un champ notionnel ou une discipline donnée. »

Par conséquent, une compétence est l'aptitude à mobiliser des SAVOIR/SAVOIR-ETRE/SAVOIR-FAIRE dans le but de réussir lors d'une situation problème. De plus, l'élève a acquis une compétence lorsqu'il a conscience de la mettre en œuvre à un moment donné.

Etre compétent, c'est réussir et savoir pourquoi ! C'est réussir dans une situation complexe qui mobilise les trois formes de savoir (connaissance, être et faire).

La pédagogie par compétence se différencie de ce que nous connaissons, la pédagogie par objectifs. Cette dernière relève essentiellement du domaine cognitif et des connaissances pures, alors que l'idée de compétence intègre savoir-être et savoir-faire au savoir pur. Par ailleurs, les objectifs, atteints ou non, étaient vérifiés lors d'une évaluation sommative. L'évaluation par compétence permet d'être un point de départ à une remédiation et s'adapte à chaque élève. Du coup, la compensation d'une matière par une autre pour aboutir à une autre devient impossible.

Exemples de compétences

Compétences transversales :

- Tenir son cahier de texte soigneusement,
- Dégager les idées essentielles d'un document (textuel ou visuel),
- Se concentrer.

Compétences en maîtrise de la langue :

- Copier un texte sans erreur (pour un élève en grande difficulté),
- Résumer un texte narratif,
- S'appuyer sur différentes reprises nominales pour comprendre la cohérence d'un texte.

Compétences en mathématiques :

- Mener à bien un calcul mental,
- Réaliser des mesures et calculer des valeurs,
- Effectuer des constructions simples en utilisant des instruments.

Comme vous le constatez, les compétences peuvent présenter de grandes différences car elles mobilisent des aptitudes et des savoir variables (savoir lire, connaître ses tables de multiplication, savoir ce qu'est une reprise nominale, se concentrer, être sérieux, soigneux... Surtout, la compétence à acquérir est adaptée à l'élève.